

DECLARATION DE L'ASSOCIATION MEDICALE MONDIALE
SUR
L'ETHIQUE MEDICALE ET LES TECHNOLOGIES MEDICALES INNOVANTES

Adoptée par l'Assemblée générale de l'AMM, Washington 2002

1. Il est essentiel que les risques et les avantages que l'humanité retire du développement et de l'application des technologies médicales innovantes s'équilibrent. Il revient au médecin de veiller au maintien de cet équilibre.

Par conséquent,

2. L'utilisation des technologies médicales doit se limiter à la protection de l'humanité et de la santé du patient et le médecin doit prendre en considération la sécurité du patient dans le développement et l'application des technologies médicales.
3. Afin d'inciter les médecins à fournir les soins médicaux appropriés dans ce type de situation, l'effort doit être porté sur une formation médicale globale visant notamment à approfondir l'idée selon laquelle au cœur de la médecine réside l'amour de l'humanité.

* * * *